

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION APEEE 17/10/2019

PARTICIPANTS:

Membres du Conseil d'Administration avec droit de vote : Irene BONVISSUTO (IT Sec), André DE WOOT DE TRIXHE (FR Sec), Istvan DOBO (HU Sec, CE HU Sec Adjoint), Brian GRAY (Trésorier APEEE, DK Sec), Marc GUITART (ES Sec), Anne-Marie HAMMER (APEEE VP Administration, DK élue par l'AG, CE DK Prim), Karin HUNDEBOLL (APEEE VP Pédagogie, DK Prim), Eduardo LANZA SAIZ (Mat), Alejandro MARTINEZ TUREGANO (ES Prim), Kathryn MATHE (Présidente de l'APEEE, FR Sec), Pere MOLES PALLEJA (élu par l'AG), Stefan OBERMAIER (DE Sec), Gundars OSTROVSKIS (Berkendael LV, membre élu par l'AG - représentant également par procuration Marek BOBIS, Berkendael SK, membre élu par l'AG), Emese SAVOIA-KELETI (Députée HU Sec, CE HU Sec - représentant par procuration Balazs PALVOLGYI - HU Prim)

Membres adjoints du Conseil d'Administration (sans droit de vote) : Julien REICHSTADT (FR Prim), Tibor SCHARF (DE Sec)

Autres participants : Neva ALES (Observateur), Samantha CHAITKIN (CE IT Prim, CE EN Sec Deputy), Thomas ELSNER (Observateur), Joanna GAWRYLCZYK-MALESA (Observateur), Selena GRAY (Secrétariat APEEE), Dietrich ROMETSCH (CE DE Sec), Nadia ROSINI (CE Mat), Monika VELIKONJA (CE SWALS Sec, CE SWALS Prim Deputy)

1. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente informe le Conseil que le point 14 (Résultats de l'enquête menée par APEEE Services auprès des parents de MAT-P1-P2 sur les besoins de transport de leurs enfants le vendredi après l'école / Nouveau service de transport) est retiré des points à l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté, 3 points sont ajoutés à l'A.O.B.

2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 septembre

Le procès-verbal est approuvé. Le Secrétariat doit corriger l'orthographe de Gundars OSTROVSKIS en Page 3.

3. Points d'action passés en revue

La Présidente fait le point sur le statut des points d'action. La plupart ont été complétés, mais certains sont encore en suspens:

- Pour le point 3, concernant les sweatshirts, alors que des échantillons de sweatshirts ont été commandés et présentés lors des réunions des représentants de classe P2&P3 et P4&P5, il y a un problème (coût élevé) avec le système d'achat en ligne et nous devons

examiner d'autres alternatives, par exemple négocier avec le Comité des Élèves pour utiliser leur site. Il est à noter qu'il n'y aura pas de précommande en gros de sweatshirts afin de maintenir le contrôle des stocks. Les sweatshirts seront commandés et prépayés en ligne, l'APEEE se chargeant de la livraison dans les salles de classe.

- Pour la partie 8, concernant le contrat du DPO (Data Protection Officer), la révision/les suggestions sont actuellement avec le DPO.
- Pour la partie 12, la Présidente passe en revue les 3 réponses formelles de l'école (Docs 3.1, 3.2, 3.3 distribués avec l'ordre du jour) relatives au nouveau système de notation, au changement d'horaire S1-S3 et au regroupement des classes L2.
- Pour la partie 16, il est fait référence au rapport de la réunion avec le Secrétariat Général des Écoles européennes sur le nouveau système de notation (document 15.1 distribué avec l'ordre du jour).

ACTION: Examiner des alternatives pour la vente en ligne de sweatshirts.
ACTION: Réviser et signer le contrat avec le DPD.

Points de décision

4. Changements dans le calendrier du conseil d'administration de l'APEEE

Le 28 novembre proposé pour la prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE pour s'aligner sur l'Assemblée Générale des Services ; le 10 décembre proposé pour l'Assemblée Générale. Il est noté que la semaine du 28 novembre est une semaine parlementaire et l'inconvénient du 28 novembre étant la semaine du Parlement est noté ainsi que le fait que plusieurs membres clés seront à INTERPARENTS, ce qui n'est pas idéal. Il est également noté que le Trésorier n'est pas disponible le 10 décembre. Le Président a donc décidé de mettre cela par procédure écrite, et des mises à jour seront décidées et diffusées au Conseil d'Administration dès que possible.

ACTION : De nouvelles dates de CA/GA seront proposées par procédure écrite. Le document est joint en Annexe 1.

5. Nominations

Représentants d'INTERPARENTS, Neva Ales pour EEBI et Nora Straehle pour EEBI Berkendael ; délégué d'EEBI Berkendael au Groupe de Suivi, Thomas Elsner; jury pour la procédure d'automne.

Les propositions suivantes sont votées à l'unanimité (les 14 voix présentes sont toutes favorables): Les représentants d'INTERPARENTS, Neva Alves (pour Uccle) et Nora Straehle (pour Berkendael); Thomas Elsner en tant que délégué de Berkendael au Groupe de Suivi de Bruxelles (Groupe de Suivi); le jury pour la procédure de financement d'automne de l'APEEE comprendra des coordinateurs des groupes de travail de l'APEEE (Bien-Être, Community Building, et Pédagogie), un délégué du groupe Sécurité et Hygiène de l'APEEE, le conseiller financier de l'APEEE et 2 représentants de l'école et 1 du Comité des Élèves. Aucun autre membre du Conseil d'Administration ne se porte volontaire.

ACTION: Tous les nouveaux délégués et les organismes auxquels ils appartiennent seront formellement informés.

Discussion et décision

6. Proposition de lancer une enquête APEEE auprès des parents P5/S1/S4 sur le projet pilote qui remplace les "groupes linguistiques bilingues L2" par des classes à capacités mixtes et des "heures d'enrichissement" parallèles pour les élèves de L2 à haut niveau de compétence

Anne-Marie Hammer présente au Conseil le document de synthèse ci-joint (Doc 6 distribué avec l'ordre du jour) et exprime son espoir que le dialogue avec l'école se poursuive.

Le Conseil d'Administration vote en faveur (13 pour; 0 contre, 2 abstentions sur les 15 votes présents) de la rédaction par le coordinateur des langues du Groupe pédagogique / Langues de l'APEEE (en coopération avec ses membres) d'une enquête à présenter pour approbation lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration. Cette enquête est destinée à compléter l'évaluation réalisée par l'école en fin d'année et devrait donc être envoyée à tous les parents concernés au début du mois de décembre. Bien que la question de savoir si cette enquête sera menée trop tôt fasse l'objet d'un débat, les membres sont généralement d'accord sur le fait qu'elle est essentielle pour compléter l'évaluation de l'école, en raison de la manière dont le projet pilote a été introduit et est mis en œuvre et du manque d'informations concernant l'évaluation. Il est souligné que nous n'avons malheureusement pas le luxe de disposer de temps car des décisions seront prises, et les élèves sont déjà touchés par le nouveau projet pilote. Il est demandé d'inclure une question pour savoir si les parents estiment avoir été correctement informés et d'inclure quelques questions de "lancement", ainsi que des questions destinées aux élèves faibles comme aux élèves forts.

En ce qui concerne l'objectif d'"écrire aux coordinateurs linguistiques de L2 FR et EN avant la pause de Toussaint pour leur faire part des préoccupations concernant les disparités significatives dans la mise en œuvre de leurs matières respectives", il y a consensus pour que le groupe de travail Pédagogique produise un projet, au nom des parents concernés, qui sera approuvé par procédure écrite et envoyé officiellement par l'APEEE. Ce projet devrait notamment demander pourquoi certains matériels sont inférieurs aux niveaux du programme scolaire officiel et pourquoi il existe différentes approches.

Il est également souligné que les parents devraient être encouragés à contacter individuellement les enseignants et les coordinateurs de la matière pour faire part de leurs préoccupations, en raison de la mise en œuvre désordonnée du projet pilote et des différentes approches et niveaux de matériel utilisés.

La discussion principale tourne autour de l'histoire de la mise en place des classes bilingues, des différents effets des classes mixtes sur les élèves (qu'ils soient démotivés parce qu'ils parlent couramment ou qu'ils maîtrisent la langue de manière égale, voire pas du tout), et du fait que cela a bien fonctionné pendant 10 ans. Il est souligné que le changement doit être fait à bon escient; l'école doit examiner les raisons pour lesquelles cela a été mis en place au départ. Il est avancé que ce n'est pas une approche "élitiste" que de placer des étudiants qui parlent couramment la langue dans une classe de niveau avancé - c'est aussi dans l'intérêt des enseignants et pour des raisons pédagogiques, de rencontrer les étudiants à leur propre niveau. Cela est également positif du point de vue des élèves les plus faibles. Il est important d'assurer un dialogue avec l'école, de rappeler la logique pédagogique qui a présidé au développement des classes bilingues il y a dix ans et de conserver la mémoire institutionnelle entourant la création de ces classes. Lorsqu'un tel projet pilote est mis en place, l'idéal serait que les enseignants, les parents et les élèves participent à la conception du programme afin de donner un retour d'information sur leurs expériences. Lorsque l'école décide de faire quelque chose, il est important de déterminer les facteurs de succès avant la mise en œuvre.

Le problème de l'introduction de ce projet pilote au Conseil d'Éducation (un organe consultatif) est également noté. Le Directeur doit produire une documentation écrite; les présentations orales peuvent conduire à des divergences de compréhension entre les membres présents et laisser place au doute et à des objectifs non atteints. Une présentation écrite de ce changement est nécessaire pour le rapporter aux diverses parties prenantes. Il est difficile (surtout pour les enseignants) de parvenir à une harmonisation avec les décisions prises de cette manière, sans analyse et sans un ensemble clair de documents qui expliquent l'ensemble de la démarche.

ACTION: Le coordinateur des langues du Groupe Pédagogique/Langues de l'APEEE, en coopération avec ses membres, rédigera une enquête pour approbation lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

ACTION: lettre de l'APEEE aux coordinateurs linguistiques à rédiger par le Groupe Pédagogique et à approuver par procédure écrite. Ce dernier document est joint en Annexe 2.

7. Proposition de mandater le Groupe de Travail Juridique pour rédiger une mise à jour des règles de procédure interne de l'APEEE et du Conseil d'Administration de l'APEEE

Il n'y a pas de consensus sur les changements suivis et les mises à jour proposées (documents 7.1, 7.2, 7.3 distribués avant la réunion du Conseil d'Administration), et le délai de reformulation est jugé trop court; il est décidé que tous les commentaires sur les règles de procédure interne de l'APEEE et du Conseil d'Administration de l'APEEE doivent être soumis au Secrétariat avant le vendredi 25 octobre. Il est reconnu qu'il est important de se mettre d'accord sur un ensemble de règles cohérentes, pour produire un document solide, plutôt que de continuer à fonctionner loin de la pratique des anciennes règles (incohérentes et peu sûres). Le coordinateur du groupe de travail juridique suggère que le Bureau produise un ensemble de questions à traiter, des lignes directrices indiquant ce qui est souhaité plutôt que de travailler à partir d'une version des anciennes règles. Le groupe de travail juridique pourrait alors prendre le texte et vérifier qu'il est bien tenu compte.

ACTION: le Bureau produira un projet et un ensemble de lignes directrices qui seront discutés lors de la prochaine réunion du Bureau; cela constituera la base du nouveau règlement intérieur qui sera rédigé par le GT juridique.

ACTION: Le Trésorier a confirmé qu'il avait enregistré les informations UBO (Ultimate Beneficial Owner) pour l'APEEE Bxl1 en prenant les informations déjà saisies dans les fichiers de la BCE (Banque Carrefour des Entreprises). Celles-ci devront être mises à jour après les changements décidés lors de l'Assemblée Générale, avant la fin du mois de décembre.

Discussion

8. Formation aux premiers secours pour les enseignants et le personnel de surveillance des écoles

Alejandro MARTINEZ TURÉGANO présente une proposition (Doc 8 distribué avec l'ordre du jour) de la section espagnole pour le Comité de Sécurité et Hygiène afin d'étudier plus en détail les formations aux premiers secours dispensées aux enseignants et aux surveillants. La formation aux premiers secours est obligatoire pour les surveillants, mais après une brève recherche sur la situation, il semble que seuls les surveillants de l'après-midi reçoivent une formation régulière. Les surveillants du matin et de la cantine ne reçoivent une formation que lorsqu'ils sont engagés. La Présidente souligne que la Politique de Protection de l'Enfance fait référence à la formation aux premiers secours dans les écoles et suggère de vérifier auprès du bureau du Secrétaire Général, qui est actuellement en train de mettre à jour ce document. Elle suggère de demander conseil au bureau du Secrétaire Général; ce qu'ils envisagent et ce que les différentes écoles mettent en œuvre.

La Présidente mentionne comme point d'intérêt l'initiative de la section polonaise sur les premiers secours qui se déroule en parallèle. Une organisation caritative formera des étudiants et des enseignants polonais. Les premiers secours destinés aux élèves ne sont pas financés par le bureau central, mais par l'APEEE ou les familles. (Peut-être pour une semaine de projet).

Les membres sont tous d'accord sur l'importance de donner la priorité aux premiers secours et d'approfondir la question. (Modèle d'Ixelles).

Les suggestions incluent que les représentants du Groupe Sécurité et Hygiène contactent la Croix Rouge ou les Pompiers (comme le font les écoles belges) et explorent ce qu'ils pourraient offrir et comment ils pourraient prévoir de travailler ensemble sur ce sujet avec l'école.

ACTION la section espagnole se penchera sur la réglementation belge; le Groupe Sécurité et Hygiène contactera la Croix-Rouge et les Pompiers; INTERPARENTS contactera le bureau du Secrétaire Général pour la protection de l'enfance - tout cela pour fournir des informations à Alejandro.

9. Modifications proposées à la structure de la semaine de projet des Secondaires

La Présidente expose au Conseil les problèmes découlant de la structure de la semaine de projet et les changements proposés à la structure de la semaine de projet des Secondaires (doc 9 distribué avec l'ordre du jour). Là où l'école disposait officiellement de 2,5 semaines de projet annuelles dans le passé, il est maintenant proposé de mettre en place un concept "tout compris", concentré sur une longue semaine en avril et deux courtes semaines en octobre et février, soit un passage de 2,5 à 1,5 semaines. La question a été discutée au sein du Conseil d'Éducation au cours des 12 derniers mois et nous avons soutenu la structuration des semaines de projet et le modèle "all-in-all-out". Dans le passé, les étudiants (en particulier les étudiants S1-S3) laissés à la traîne dans les classes normales avaient de nombreuses leçons annulées en raison des problèmes de remplacement des enseignants en déplacement hors du campus. Nous aimons l'idée que tous les étudiants bénéficient des Semaines de projet (excursion/voyage/projet) si possible.

Le souci de cette approche est le risque de perdre de bons et solides projets (le risque qu'implique le processus de se débarrasser des choses sans tenir compte de l'histoire institutionnelle). Les enseignants ont mené des projets pendant leur temps libre et généralement sans trop de soutien de la part de la direction de l'école, mais aussi relativement sans interférence. La nouvelle poussée de rationalisation pourrait affecter les projets fragiles et le risque que les enseignants perdent l'intérêt de proposer des initiatives valables (par exemple, le Bio Camp hongrois). Il est à noter que nous n'avons pas encore reçu de documentation sur leurs projets ou sur l'impact qu'ils auront.

Une discussion s'ensuit. Il est suggéré que le système évolue vers une approche basée sur les compétences et vers un apprentissage qui va au-delà des programmes et des "connaissances" et que la suppression des jours consacrés aux projets va à l'encontre de cette approche. Au lieu de réduire le nombre de semaines de projet, nous devrions envisager de placer les projets à la fin de l'année scolaire après les périodes d'examen pour le Secondaire. D'autre part, la question clé n'est pas le nombre de jours de semaine de projet, mais plutôt le nombre de projets de qualité pendant ces jours. En concentrant le même nombre de projets en une semaine et demie, il y aura moins de perturbations dans les classes normales tout au long de l'année scolaire. Il est à noter que la plupart des absences sont concentrées autour de la semaine de projet d'avril, qui comporte les voyages S6. Il n'est pas nécessaire de réduire les semaines de projet, mais plutôt de concentrer davantage d'activités au cours de cette semaine. Dans une section, un enseignant a suggéré que nous ayons désormais des Journées de projet au lieu de Semaines de projet; certains jours, vous serez soit en excursion, soit occupé à l'école. Il est également à craindre que les excursions d'une journée pour 250 élèves n'aient pas le même impact pédagogique que les voyages de classe, qui s'appuient directement sur l'apprentissage en classe. La Direction de l'école assure qu'elle continuera à soutenir les projets pédagogiques qui se déroulent en dehors des semaines de projet (par exemple MUNUCCLE, Eurosport, Festival des Sciences, Festival des arts et de la musique, représentation théâtrale, etc.). Aucune documentation écrite sur la nouvelle organisation des semaines de projet n'a encore été présentée.

Les membres encouragent l'APEEE à demander à l'école de produire par écrit plus de détails sur sa vision et sur la manière dont elle prévoit d'établir cette approche, une brève analyse de l'impact sur les projets existants ainsi que le programme des voyages pour cette année (déjà promis lors du dernier CE). Le consensus est d'écrire à l'administration et de lui demander de

produire ces documents avant le CE secondaire (3 décembre), en soutenant l'idée de la restructuration, mais de continuer à soutenir les projets en parallèle. Les enseignants doivent être encouragés, reconnus et stimulés à entreprendre des projets. Les membres sont encouragés à s'adresser à leurs représentants du CE.

ACTION: La Présidente/La Vice-Présidente Pédagogie de l'APEEE écriront une lettre à la Direction du Secondaire pour demander de la documentation sur les projets en cours pour changer la structure de la Semaine des projets.

Points d'information

10. Faits marquants du Conseil consultatif de l'école et du Conseil d'Administration de l'EEBI (documents 10.1, 10.2, 10.3, 10.4 distribués avec l'ordre du jour)

La Présidente présente au Conseil les principaux résultats de la réunion du Conseil d'Administration EE1 du 24 septembre 2019: la rentrée scolaire difficile; informations sur la rentrée; l'Infrastructure scolaire/Régie des Bâtiments; les recherches du Bureau Central pour mettre fin à la surpopulation sur le site d'Uccle; les méthodes de travail (le manque de documentation écrite de la direction avant la réunion du conseil consultatif scolaire du 17 septembre et pour la réunion du conseil d'administration - à noter que les seuls documents disponibles étaient en fait les nôtres!); le calendrier scolaire; la fin de la pratique d'annulation des jours de classe pour les S1-S6 à la fin de l'année scolaire officielle; les remplacements dans le Secondaire (préoccupation quant à l'étendue des leçons annulées); Soutien pédagogique; Politique de protection de l'enfance (réunion la semaine prochaine au Bureau Central); Résolution des conflits (un membre remarque que les Écoles européennes n'ont pas de Médiateur); Plan pédagogique scolaire annuel; Effets du Brexit; Mesure d'attractivité pour les enseignants ; Création et suppression de postes (un membre remarque à quel point cela est démoralisant pour les enseignants recrutés localement); Suivi de l'inspection scolaire complète de l'EE1; Présidence sortante du Comité des élèves.

11. Faits marquants des CE primaires et secondaires

La Vice-Présidente Karin HUNDEBØLL présente au Conseil d'administration le Doc. 11 distribué avec l'ordre du jour (Résumé des réunions du CE).

Pour les espaces disponibles, la Présidente ajoute qu'il ne s'agit pas seulement d'espaces et d'activités libres mais aussi de l'administration (les enfants doivent s'enregistrer, des personnes supplémentaires doivent transporter les étudiants aux différentes activités, assurer l'équité...). Samantha CHAITKIN fait référence aux temps morts à combler (plaintes d'étudiants S1-S3 allant à une activité qui n'a pas lieu et qui finissent par traîner, d'autres se retrouvent de toute façon à la cantine lorsqu'un sport est annulé). Il est à noter que ce point (Places disponibles pendant les périodes libres/les cours annulés) couvre également le point 13 de l'ordre du jour.

Le Conseil discute de la programmation des tests B. Les membres sont priés de faire part de tout retour d'information concernant cette année ou l'année dernière, afin de s'assurer que les coordinateurs de cycle puissent tout prendre en compte pour une présentation lors de la prochaine réunion du CE. La Présidente rapporte la plainte de la section anglaise l'année dernière selon laquelle les tests B de S6 étaient répartis sur trois semaines, entraînant une perte d'heures d'enseignement; Pere MOLES PALLEJA rapporte de la section espagnole S4 qu'ils les ont commencés cette année trop tôt, déjà en septembre; Emese SAVOIA-KELETI rapporte que les tests de la section hongroise sont prévus après la pause d'octobre et non avant, donc déjà trop proches des prochains tests B.

En ce qui concerne le placement de la description de cours des enseignants sur les SMS, on pense que cela n'a pas été fait. Il y a un certain scepticisme quant à savoir si l'école a même fait un rappel aux enseignants. Les représentants de section sont invités à vérifier si les programmes

de cours ont été mis en ligne. Il semble qu'il n'y ait pas de traitement cohérent de la part des enseignants.

Concernant le rôle et la fonction du Conseil de l'enseignement primaire, il a été mentionné que les règles générales devraient être disponibles en ligne.

Concernant le Chœur du Primaire, Samantha CHAITKIN ajoute qu'une option sur l'heure du déjeuner par le même professeur était une nouveauté cette année, pour ceux qui ne font pas partie du Chœur des Heures Européennes. Cela donne plus de possibilités à ceux qui n'ont pas participé à cette « loterie » et une idée est que les deux groupes se réunissent pour des concerts. Cependant, elle a ajouté que la Directrice Cajhen ne semblait pas être au courant et que l'opportunité a été communiquée à la dernière minute avec un délai de réponse très court. Ce point a mis en évidence les problèmes de communication en général et le sentiment que l'école a la bonne volonté, mais qu'elle ne donne pas suite.

12.Situation à Berkendael

Gundars OSTROVSKIS fait le point oralement sur la situation à Berkendael. Il rend compte de l'évolution de la situation depuis le mois dernier: l'équipement des salles de classe (sections IT et FR) est lentement résolu, le budget de l'école étant désormais alloué; la double réservation de salles avec la garderie de l'OIB, en particulier le vendredi après-midi, est en cours de traitement; on espère que le problème des toilettes sera résolu pendant les vacances d'octobre; les premiers badges ont été distribués (garderie et P1). Il aborde le développement de la section grecque, qui est destinée à être déviée vers Berkendael sauf si il y a de la fratrie à Ixelles, sauf que cette année il semble que de nouvelles classes aient été créées à Ixelles, ce qui aurait un impact négatif sur le nombre d'élèves restés à Berkendael. La discussion se poursuit autour de la politique du Bureau Central des Inscriptions, de la surpopulation, de la création de nouvelles classes et du danger de ne pas penser en termes d'avenir mais simplement de penser à l'année suivante. Selon l'enquête remplie par 70 parents P5 de Berkendael: 48 préfèrent Uccle, 14 Ixelles, 8 Woluwe et 0 Laeken.

13.Espaces/activités disponibles pour les étudiants S1-S7 pendant les heures libres et les leçons annulées - état des lieux.

Couvert au point 11.

14.Résultats de l'enquête menée par l'APEEE Services auprès des parents de MAT-P1-P2 sur les besoins de transport de leurs enfants le vendredi après l'école / Nouveau service de transport

Point supprimé

15.Nouveau système de notation et adaptation des tableaux d'équivalence nationaux: déploiement du système; résultats de la première année; mise à jour du tableau d'équivalence allemand

La Présidente présente au Conseil des documents distribués au Conseil avec l'ordre du jour (Docs 15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6). Elle note que le document 15.1 (nouvelle échelle de notation) peut être distribué. Les statistiques du document 15.6 peuvent également être distribuées aux parents.

16.Projets financés : Rapport de synthèse sur le programme hongrois de lutte contre la drogue ; "Save and Learn to Save" - Formation polonaise aux premiers secours financée par une procédure simplifiée

Emese Savova-Keleti présente au Conseil le rapport (Doc 16.1 distribué avec l'ordre du jour) sur le programme hongrois de prévention des drogues et des toxicomanies, qui en est à sa troisième année.

Le programme Save and Learn to Save (Doc 16.2) est déjà voté par le Bureau.

17. Rapports écrits des réunions auxquelles les représentants de l'APEEE ont participé depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration le 10 septembre.

Les rapports suivants ont été envoyés au Conseil d'Administration par écrit:

- Conseil pédagogique pour le secondaire, 12 septembre
- Conseil consultatif de l'école, 17 septembre
- Réunion du conseil d'administration du EEB1, 24 septembre
- Conseil central des inscriptions, 2/14 octobre
- Conseil d'éducation pour le primaire - ordre du jour, 15 octobre

Les rapports suivants n'ont pas encore été envoyés :

- Réunion du Groupe Pédagogique, 3 octobre
- Réunion INTERPARENTS et Comité pédagogique commun, 7-11 octobre

Rapports écrits des réunions passées auxquelles ont participé des représentants de l'APEEE (docs 18.1, 18.2 distribués avec l'ordre du jour) :

- Conseil consultatif de l'école (procès-verbal officiel), 15 janvier
- Réunion d'information KiVA, 17 janvier

Divers

Piégé dans la salle de bains. Pere MOLES-PALLEJA rapporte qu'un parent et resté coincé dans une salle de bain à Uccle le jour de la réunion.

Leçons sur Skype. Le représentant de SWALS informe le Conseil sur le fonctionnement désastreux des classes Skype, introduites comme solution pour ne pas pouvoir trouver un professeur de remplacement. Les classes Skype ont été proposées comme solution pour la L1 de la section slovène (S1-S3) mais ont échoué pour diverses raisons (mauvaise connexion internet, et à une autre occasion, cela n'a même pas pu avoir lieu car l'enseignant chargé d'ouvrir la classe était absent!). De plus, on estime que l'école n'utilise pas toutes les ressources disponibles et qu'elle pourrait en faire plus dans ses recherches de recrutement.

Intervention lors de la réunion du Conseil d'inscription concernant la question de la surpopulation dans les écoles de Bruxelles.

En relation avec la prochaine réunion de l'Autorité centrale des inscriptions du 22 octobre, la Présidente demande l'autorisation de rédiger une intervention, avec les trois autres APEEEs de Bruxelles, concernant le grave problème de la surpopulation dans les Écoles européennes et l'inadéquation des directives actuelles en matière d'inscriptions pour résoudre les problèmes. La demande vise à obtenir une intervention qui développe le message suivant: il devrait y avoir une augmentation de la capacité et/ou une priorité des inscriptions dans ce cycle en veillant à ce que, d'ici septembre 2020, le nombre d'élèves inscrits ne dépasse pas la capacité.

Les parents délégués du CEA liront l'intervention et demanderont qu'elle soit incluse dans la version des lignes directrices qui sera soumise au Comité budgétaire et au Conseil supérieur. Il y a consensus pour accéder à cette demande.

ACTION: Projet d'intervention pour présentation au CEA. Le document est joint à l'Annexe 3.

Liste des annexes

- Annexe 1: Calendrier annuel de l'APEEE - approuvé par procédure écrite
Annexe 2: Lettre aux coordinateurs de langues L2 secondaires sur le programme pilote d'enrichissement - approuvée par procédure écrite

Annexe 3: Déclaration commune des quatre APEEEs EEB demandant que l'on traite d'urgence la surpopulation dans les écoles de Bruxelles - présenté le 22 octobre 2019 à l'Autorité Centrale des Inscriptions